

Inscriptions en baisse en sections de technicien supérieur, en 2021-2022

Les sections de technicien supérieur (STS) accueillent 252 000 étudiants sous statut scolaire à la rentrée 2021, effectif en baisse de 5,7 % par rapport à la rentrée précédente. Cette baisse est plus prononcée dans le secteur privé que dans les établissements publics. En lien avec la diminution du nombre de bacheliers à la session 2021 et la progression de la formation en apprentissage, le nombre de nouveaux entrants dans ces formations diminue de 9,7 %. Plus d'un tiers d'entre eux sont des néo-bacheliers professionnels, part en progression de près de 3 points en un an.

Le nombre d'étudiants inscrits en STS sous statut scolaire diminue

À la rentrée 2021, les formations de STS et assimilés (i.e. DTS¹, DCESF², classe de mise à niveau, classe passerelle, DMA³ et DN MADE⁴) accueillent 252 000 étudiants sous statut scolaire. Cet effectif est en baisse de 5,7 % par rapport à la rentrée 2020 (-15 300 inscrits). Les formations en apprentissage se sont, quant à elles, fortement développées ces dernières années : +38 % en STS entre les rentrées 2019 et 2020, en lien avec la crise sanitaire, et +9 % entre 2018 et 2019⁵.

Effectifs par année de formation en 2021-2022

	Femmes	Hommes	Ensemble	Evolution en %	Part des femmes
STS (y.c. DTS et DCESF, MANAA, DMA et DN MADE)					
1 ^{ère} année	62 598	70 450	133 048	-8,7	47,0
dont BTS en 1 an	237	236	473	26,1	50,1
2 ^{ème} année	54 108	57 138	111 246	-3,1	48,6
dont redoublements	1 239	1 634	2 873	-18,0	43,1
3 ^{ème} année	4 366	1 137	5 503	37,0	79,3
Ensemble	121 072	128 725	249 797	-5,6	48,5
Autres					
Classes de mise à niveau	680	584	1 264	-16,1	53,8
Classes passerelles	474	506	980	-25,6	48,4
Ensemble	122 226	129 815	252 041	-5,7	48,5

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Colege du MENJS, système d'information de l'enseignement agricole du MAA

La baisse du nombre d'étudiants sous statut scolaire en STS et assimilés (249 800 inscrits, -5,6 %) est particulièrement prononcée en 1^{ère} année (-8,7 %) et notamment pour les femmes inscrites dans ce niveau (-11,0 %). Les personnes

inscrites en 2^{ème} année sont également moins nombreuses : 11 200 étudiants, soit une baisse de 3,1 % de ces effectifs. Le nombre d'inscrits en 3^{ème} année est le seul à connaître une hausse, de 37 % : ils sont ainsi 5 500 inscrits lors cette dernière rentrée.

Par ailleurs, si la parité femmes/hommes est quasiment atteinte dans les deux premières années (47 % de femmes la 1^{ère} et 49 % la 2^{ème}), la part des étudiantes s'élève à 79 % dans la 3^{ème} année des formations de STS et assimilés qui concernent notamment les DN MADE, le DCESF et le DTS Imagerie médicale et radiologie thérapeutique.

Les classes passerelles et de mise à niveau accueillent, quant à elles, près de 600 étudiants de moins cette année. Les classes passerelles perdent ainsi le quart de leurs effectifs (-26 %) et celui des classes de mise à niveau diminue de 16 %.

Moins d'étudiants, quel que soit le secteur de l'établissement

Les établissements publics accueillent 177 000 étudiants à la rentrée 2021 et compte 70 % de l'ensemble des effectifs des formations de STS et assimilés. Les établissements privés accueillent 75 000 étudiants.

Les effectifs sont en baisse dans les deux secteurs. Les établissements publics forment 7 600 étudiants de moins (-4,1 %). Le secteur privé voit ses effectifs étudiants diminuer plus fortement (-9,3 %) et perd, comme le secteur public, 7 700 étudiants entre les rentrées 2020 et 2021.

Dans l'ensemble, les femmes sont à peine moins nombreuses que les hommes et représentent 48,5 % des inscrits. Cette part a diminué de 0,4 point en un an, plus fortement dans le secteur privé (-0,6 point) que dans les établissements publics (-0,3 point).

¹ Diplôme de Technicien supérieur

² Diplôme de Conseiller en Économie Sociale et Familiale

³ Diplôme des Métiers d'Art

⁴ Diplôme National des Métiers d'Art et du Design

⁵ NI2021.14 : Les effectifs d'étudiants dans l'enseignement supérieur en 2020-2021 en progression constante

Évolution des effectifs selon le secteur de l'établissement en 2020 et 2021

	2020-2021	2021-2022
Public	184 596	176 953
Évolution annuelle en % (1)	2,0	-4,1
% par rapport à l'effectif total	69,0	70,2
Privé	82 754	75 088
Évolution annuelle en % (1)	-0,9	-9,3
% par rapport à l'effectif total	31,0	29,8
Ensemble	267 350	252 041
Évolution annuelle en % (1)	1,1	-5,7

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJS, système d'information de l'enseignement agricole du MAA

Les établissements sous tutelle du Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et des Sports (MENJS) et du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) comptent 232 500 étudiants, soit la grande majorité (92 %) des étudiants en STS. La part des inscriptions dans un établissement du Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA) s'élève à 7 %, soit 18 500 étudiants.

Effectifs selon le ministère de tutelle en 2021-2022

	Ensemble	dont MENJS et MESRI	dont MAA
Public	176 953	165 096	11 643
dont femmes	83 072	77 879	5 138
Privé	75 088	67 451	6 857
dont femmes	39 154	35 919	2 822
Ensemble	252 041	232 547	18 500
dont femmes	122 226	113 798	7 960
dont femmes, en %	48,5	48,9	43,0

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJS, système d'information de l'enseignement agricole du MAA.

Le nombre de nouveaux entrants est en forte baisse à la rentrée 2021

À la rentrée 2021, 126 800 étudiants sous statut scolaire s'inscrivent pour la première fois dans une formation de STS ou assimilée. Une diminution de 9,7 % par rapport à la rentrée 2020, en lien avec celle du nombre de bacheliers lors de la session 2021 (-3,7 % entre le nombre de lauréats de juin 2020 et de juin 2021) et la hausse de l'apprentissage dans ces formations.

Les formations des spécialités des services représentent 69 % des nouveaux entrants en STS et forment 87 400 étudiants cette année, soit une diminution de 7 % de ces effectifs par rapport à la rentrée 2020.

Les formations des spécialités de la production accueillent 35 200 étudiants, soit près de 7 200 nouveaux entrants en moins que l'an dernier. Ces spécialités connaissent la plus forte baisse de l'ensemble des spécialités (-16,9 %).

Les formations des spécialités « Lettres et arts » ne représentent que 3 % de l'ensemble des nouveaux entrants

(4 200 étudiants) mais sont les seules à connaître une légère hausse, de 2,8 %.

Parmi les nouveaux entrants, 34 % des étudiants viennent d'obtenir leur baccalauréat professionnel, 30 % leur baccalauréat technologique et 17 % leur baccalauréat général. Près d'un sur cinq n'est pas bachelier de l'année.

La part des bacheliers professionnel augmente sensiblement (+2,8 points), plus fortement dans les spécialités de services (+3,6 points) que dans celles de la production (+2,2 points). La part des bacheliers généraux n'augmente que dans les spécialités « Lettres et arts » (+4,7 points) et diminue dans les autres spécialités. Les néo-bacheliers technologiques sont relativement moins nombreux qu'à la rentrée 2020 : leur part baisse de 3,4 points, plus fortement dans la production (-4,3 points) que dans les services (-3,2 points). Le poids des entrants non néo-bacheliers augmente de plus de 2 points en un an.

Origine scolaire des nouveaux entrants en première année de STS et assimilés en 2021-2022

	Lettres et arts	Production	Services	Ensemble
Bacheliers généraux	38,6	10,9	18,2	16,8
Bacheliers technologiques	35,1	28,5	30,3	29,9
<i>STI2D / STD2A</i>	32,2	18,4	2,1	7,6
<i>STMG</i>	0,9	0,6	23,0	16,0
<i>Autres</i>	2,0	9,5	5,2	6,3
Bacheliers professionnels	8,8	40,4	32,7	34,1
Autres origines (1)	17,5	20,2	18,8	19,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectifs d'entrants 2021	4 192	35 184	87 422	126 798
Évolution annuelle en %	2,8	-16,9	-7,0	-9,7

(1) Brevet de technicien, université, IUT, vie active, étudiants étrangers et autres

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du MENJS, système d'information de l'enseignement agricole du MAA.

Cédric MAMARI
MESRI-SIES

Champ : France métropolitaine + DROM, établissements publics et privés sous ou hors contrat, étudiants sous statut scolaire

Source : MESRI-SIES / Systèmes d'information Scolarité et Scolege du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, système d'information de l'enseignement agricole du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Nouvel entrant en STS ou assimilé

On appelle « nouvel entrant » en STS ou assimilé toute personne qui s'inscrit en première année de formation en STS ou assimilé (y compris classes passerelles et de mise à niveau) et qui ne suivait pas une formation en STS ou assimilé l'année précédente.

Les établissements du champ de l'étude

Les établissements, qu'ils soient publics ou privés (sous ou hors contrat), sont recensés.

Dans les systèmes d'information du MENJS, les établissements privés sous contrat sont totalement couverts ; les établissements hors contrat ne le sont que partiellement.